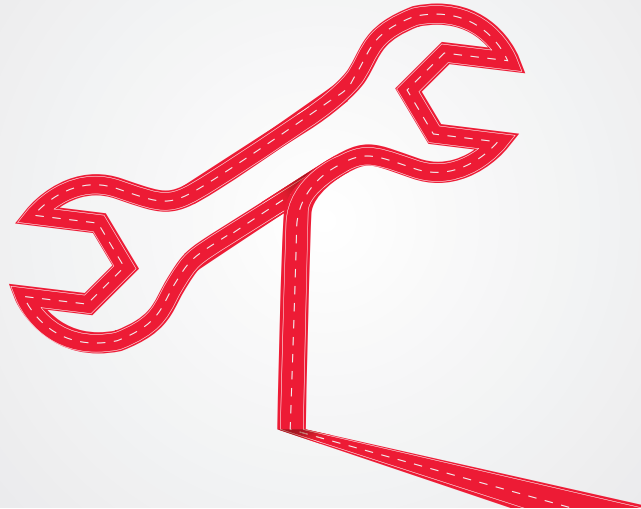


PRESTATIONS MAINTENANCE

ASSOCIÉ À LA GARANTIE ASSISTANCE

MARS 2017



Le principe

ALD Automotive prend financièrement en charge et organise l'entretien de votre véhicule au sein du réseau du constructeur, à des conditions avantageuses.

Sur simple présentation de votre carte de services, vous bénéficiez d'une prise en charge :

- Des entretiens réguliers du véhicule : révisions et contrôles conformes aux plans constructeurs.
(Appoints d'huile, batteries, ampoules)
- Des réparations mécaniques incluses : sans limite de somme, ou de fréquence, dans le cadre d'un usage normal (pour plus de détails, voir la notice d'information).
- Du contrôle technique obligatoire ainsi que la prise en charge de la prestation et des réparations liées dans le cadre d'un usage normal.

Vos avantages

- Vous n'avez aucun frais à avancer et vous choisissez librement le partenaire chez qui vous souhaitez effectuer vos opérations de maintenance dans le réseau de la marque du véhicule.
- ALD Automotive gère toutes les factures, les contrôle et effectue les règlements.
- Une plate-forme technique spécialisée traite, négocie et contrôle les conditions d'intervention, s'assurant de la réelle nécessité des interventions (maîtrise des coûts) et de leur réalisation au meilleur coût.

Pour recevoir plus d'informations sur le contenu et les conditions de cette prestation, nous vous invitons à nous contacter sur aldautomotive.fr

LET'S DRIVE TOGETHER

